



ASBL Mémoire d'Auschwitz  
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 512 79 98  
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

**Des pavés de mémoire en hommage aux membres fondateurs de la Fondation Auschwitz**

**Daniel Weysow**  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

*1<sup>er</sup> décembre 2016*

*Créés par l'artiste allemand, Günther Demnig, les Stolperstein – ou « pavés de mémoire » – font revivre les déportés là où ils ont été raflés. Leur pose en Belgique est organisée par l'Association pour la mémoire de la Shoah. Au-delà des chiffres, les noms, les dates et lieux de déportation repris sur les pavés interpellent le passant. Ils peuvent aussi servir d'outil de sensibilisation pour les écoles et pour les publics adultes.*



*Henri Goldberg, président de la Fondation Auschwitz, et sa sœur déposent un pavé en mémoire de leur père au 37 rue de l'Économie.*

Les pavés de mémoire ont été conçus pour honorer la mémoire des victimes du nazisme. Chacun se présente sous la forme d'un cube de ciment d'environ 10 x 10 cm recouvert d'une feuille de laiton sur laquelle sont gravés le nom, la date et le lieu de naissance, la date d'arrestation, le lieu de déportation et, en conclusion, la formule « assassiné », « libéré » ou « rescapé ». Ces pavés, qui parsèment aujourd'hui la majorité des pays qui subirent la présence nazie, fleurissent, pourrait-on dire, peu à peu, également dans notre pays, plus particulièrement à Bruxelles, Liège et Charleroi, qui accueillent la plupart de ceux (environ 200) qui ont été posés sur les trottoirs des derniers domiciles légaux des victimes de l'occupant, qu'elles aient été juives et/ou résistantes.

## **Faire revivre les disparus**

Ces pavés, en exposant publiquement les noms des déportés, leur rendent, d'une certaine façon, « vie » aux yeux des passants. Ils rendent compte aussi, bien sûr, de l'inimaginable système mis au point par les nazis pour assassiner discrètement au loin tous ceux qu'ils avaient décidé de supprimer.

L'horreur sera perceptible dans toute sa dimension lorsque chaque victime aura été authentifiée par un pavé de mémoire dans l'espace public. Imaginons la « scène » qui se

présentera alors au promeneur. Plus de 25 000 pavés rendront « visible » et perceptible, dans l'espace public belge, le nettoyage ethnique – le judéocide – qui balaya l'Europe occupée. À ce nombre astronomique de pavés à placer pour autant de Juifs assassinés devraient également, peu à peu, être comptabilisés les quelque 40 000 « résistants » morts dans les prisons et camps du Reich et des pays occupés. D'autres victimes, pour lesquelles les pavés ne semblent pas devoir s'appliquer seraient aussi à rappeler, à savoir toutes celles qui ont survécu au drame sans avoir été déportées parce qu'elles ont été secourues et cachées. Sans oublier celles qui, bouleversées et trop durement éprouvées, sont mortes de chagrin, désespérées, suicidées, sous la botte de l'occupant.

Douze nouveaux pavés de mémoire seront commandés par la Fondation en décembre 2016,



*Henri Kichka honore, au 29 de la Coenraets, la mémoire de ses parents et de ses deux sœurs, en présence notamment du ministre André Flahaut. © Daniel Weyssow / Fondation Auschwitz*

aux noms des familles Brawerman, Sadowski, Gutmacher et Friedman. Huit autres seront également placés en vue de mettre en oeuvre notre projet de densification en pavés de mémoire du tronçon de la rue Haute courant de la place de la Chapelle à la rue des Renards (à Bruxelles).

Rappelons les trente et un pavés de mémoire<sup>1</sup> précédemment placés à la demande de notre Fondation les 29 et 30 octobre 2015 en hommage aux familles de ses membres fondateurs : Luzer Goldberg, Maurice Goldstein, Richard Sufit, Charles Van West (Bruxelles-Ville); Sarah Goldberg (Ixelles); David Lachman (Anderlecht); Paul Halter (Berchem Sainte-Agathe) ; Rosa Goldstein-Ehrlich, René

Raindorf, Jacques Rozenberg (Saint-Gilles), et en hommage à Paule Halter-Nisenbaum (pavé posé pour sa sœur Juliette assassinée à Auschwitz), Henri Kichka (Saint-Gilles), Paul et Betsy Sobol (Ixelles).

## La pose de pavés

Explicitons à présent le processus de pose développé en Belgique par l'Association pour la Mémoire de la Shoah (AMS). Celle-ci réceptionne les commandes, coordonne les poses, et organise les cérémonies d'hommage. En pratique, Günther Demnig, l'artiste inventeur des *Stolperstein*, c'est-à-dire des « pavés de mémoire » dits aussi « pierres d'achoppement », les place lui-même depuis 1993 partout en Europe, pour toutes les victimes du IIIe Reich. Quelque quarante-cinq mille pavés ont ainsi à ce jour été scellés dans les trottoirs

<sup>1</sup> La pose de pavés peut être prise en charge par toute personne ou association souhaitant honorer la mémoire d'une victime de l'occupant. L'Association pour la Mémoire de la Shoah ([www.restitution.be](http://www.restitution.be)) coordonne, pour la Belgique, la procédure en contactant d'une part l'inventeur des pavés, Günther Demnig, et d'autre part les autorités communales pour ce qui concerne les autorisations et questions pratiques liées à leur installation.

d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie, d'Italie, des Pays-Bas, de Pologne, et dans notre pays. Les administrateurs de l'Association pour la Mémoire de la Shoah (AMS), les commanditaires, les familles, les proches, les voisins, les journalistes, assistent aux poses des pavés, parfois en présence de personnalités politiques. Les promoteurs et les familles des victimes sont ensuite invités par l'AMS à prononcer quelques mots afin de raviver le souvenir et le parcours des défunts. La responsabilité, aujourd'hui reconnue, des autorités dans la déportation des Juifs en raison de leur collaboration avec l'occupant est ensuite rappelée par Éric Picard, administrateur de l'association. Les Juifs ont en effet été, dans un premier temps, fichés dans les registres communaux. Un cachet « *Jood - Juif* » a ensuite été apposé sur leurs cartes d'identité. Si les administrations communales bruxelloises refusèrent ensuite de distribuer les étoiles jaunes ou de participer aux rafles – et couvrirent même parfois, comme à Schaerbeek<sup>2</sup>, d'importants réseaux de résistance –, le mal était fait.

En fait, les interventions de Günther Demnig débordent *stricto sensu* le moment de la pose des pavés. Tout d'abord, l'événement – au sens artistique une performance – réveille des rapports à la responsabilité et

à l'obéissance. Pourquoi les personnes déportées ont-elles été arrêtées ? Pourquoi n'ont-elles pas été protégées ? Se cachaient-elles ? Ont-elles été dénoncées ? Par qui, pourquoi ? Entre collaboration et résistance, les réflexions de chacun peuvent être engagées face à chaque pavé de mémoire.

Ensuite, les notions de propriétés privées et publiques, lorsqu'elles se croisent, peuvent révéler des logiques contraires, les pavés étant scellés dans les trottoirs (publics) et alignés dans l'axe de la porte de l'immeuble (privé). Le point de rencontre de ces deux espaces peut à l'occasion déranger certains propriétaires. L'un d'entre eux par exemple estimait que sa maison, à présent marquée, attirerait l'attention alors que le climat délétère actuel en appelait plutôt à une réserve prudente. Les pavés, on le voit, sont des révélateurs opérants à différents niveaux.

Enfin, ils soulèvent l'existence d'une troisième zone « frontière » où l'inimaginable croise un précipité de réalité soudainement bien tangible. Les descendants et proches des victimes, confrontés à un deuil impossible dû en partie à l'absence de pierres tombales, accèdent ainsi enfin à des lieux de commémoration où il est possible de se recueillir pour honorer la mémoire des parents disparus. De fait, les pavés génèrent, comme nous l'avons vécu, au moment précis où ils sont mis en terre, de fortes réactions émotionnelles.



*Henri Goldberg, président de la Fondation Auschwitz, André Flahaut, ministre du Budget, à la Fonction publique et à la Simplification administrative du Gouvernement de la Communauté française, Henri Kichka, rescapé d'Auschwitz, Bella Swiatlowski-Silovy, administratrice de l'Association pour la Mémoire de la Shoah ASBL. © DR*

<sup>2</sup> Henri Bernard, *Un maquis dans la ville*, La Renaissance du livre, Bruxelles, 1970.



## Conclusion

En guise de conclusion, ces journées mémorielles s'avèrent extrêmement émouvantes, ces pierres d'achoppement se révélant de véritables lieux vivants du souvenir. À cet égard, notons que l'AMS organise dans la foulée de chaque session de poses des événements pédagogiques. Des témoignages de rescapés et d'enfants cachés sont proposés dans les établissements scolaires participants, avant que des cérémonies officielles, auxquelles seront conviés les élèves, leurs professeurs et le grand public, ne se déroulent, quelques mois plus tard, dans les Hôtels de Ville des communes concernées.



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

*Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.*

*À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.*

*Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.*